



Refus prise en charge garanti

Par **lucgib**, le **02/10/2011** à **19:18**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté et payé le 5aout dernier un refrigerateur de bateau a une boutique francaise de VPCrnA reception du materiel lors de son instalation, le **refrigerateur avait un disfonctionnement de thermostat**.rnrnJ'ai tout de suite appelé le vendeur qui **refuse un echange standard**. rnIl m'a juste porposé d'en acheter/payer un autre et me rembourserais apres prise en garanti du premier.rnrnApres 3 semaines de négociations avec le vendeur, le **fabricant du refrigerateur a envoyé a un transporteur** pour rapporter le refrigerateur a l'usine.rnrnEncore 3 semaines s'ecoule, apres plusieurs vaine tentatives par mail ou par telephone, le vendeur finis par me dire que le **refrigerateur fonctionne parfaitement**, mais qu'ils ont **tout de meme remplacé le thermostat** mis en cause.rnrnMais, le vendeur me demande aujourd'hui, **150€ (sans justificatifs) pour couvrir les frais de transports** du refrigerateur de chez moi, a chez lui, puis a l'usine (sachant que le bon d'enlevement du transporteur spécifie mon adresse et celle de l'usine directement, donc sans passer par le magasin)rnJe n'ai **jamais été informé des tarifs de transports**, ni signé de devis prealable.rnrnMerci, pour votre aide future.

Par **mimi493**, le **02/10/2011** à **22:02**

Que dit le contrat de garantie que le vendeur propose ?rnSi les frais de transport ne sont pas pris en compte, vous devez les payer.

Par **lucgib**, le **03/10/2011** à **16:17**

Les CGV disent ceci: Si le produit est reconnu comme défectueux, N**a.fr transmettra à l'acheteur un numéro de retour de produit. Ce numéro de retour, condition déterminante et indispensable est valable sept jours ouvrés, à compter de la communication du numéro de retour par N**a.fr à l'Acheteur. Passé ce délai, l'Acheteur devra renouveler sa demande, selon la procédure décrite ci-dessus. Le produit défectueux doit être retourné dans son emballage d'origine, comporter l'ensemble du produit et de ses accessoires et être accompagné de façon lisible du numéro de retour de produit communiqué par N**a.fr et du numéro de série du produit. Tout produit incomplet, abîmé, endommagé et/ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni repris ni échangé dans le cadre de la garantie. Tous les frais et risques liés au retour du produit sont à la charge de l'Acheteur. Cependant, le vendeur ne m'a jamais communiqué de numero de retour garanti comme dit ci-dessus. D'après les CGV, j'en conclu que c'est a l'acheteur d'acheminer son bien au vendeur en cas de besoin (et du coup de choisir les tarifs et solutions possible) Or dans le cas present, c'est le fabricant du refrigerateur qui a affreté un transporter pour rapatrier le materiel